



## ► LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

### «Faites entendre votre voix grâce au CQPF»

C'est bien connu, plus on est nombreux à porter un message, plus celui-ci sera considéré par les décideurs. Mais, comme le

mentionnait si bien la planification stratégique du secteur des plantes fourragères :

« Malgré son importance, en superficie, en nombre d'exploitations ou en contribution aux entreprises d'élevage, le secteur des plantes fourragères demeure peu visible et peu organisé. Aucun regroupement de producteurs n'y est présent, peu d'acteurs industriels y consacrent l'essentiel de leurs activités et il manque de synergie entre les centres d'expertise ou de recherche. Aucun dispositif n'en définit, ne soutient ou ne structure le marché. Sa voix se fait peu entendre dans les débats qui traversent régulièrement le monde agricole. Il n'y a pas "d'agenda plantes fourragères" au Québec »<sup>1</sup>.

Or, le CQPF est le seul organisme québécois qui consacre toute son énergie au secteur des plantes fourragères. Il est aussi le seul à regrouper à la fois des producteurs, des intervenants, des chercheurs et des gens de l'industrie. Ceci avec des moyens très limités, mais animés par des gens passionnés.

Pas plus tard qu'à notre dernière assemblée générale, un membre s'est levé et a fait mention de son inquiétude face au déséquilibre entre les moyens alloués aux essais de plantes fourragères et ceux destinés aux cultures dites commerciales.

Ce membre a dit tout haut ce que certains pensent tout bas. Ce message, et plusieurs autres, le CQPF le porte directement aux décideurs, puisque c'est notre mission de représenter l'industrie des fourrages. La refonte du réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères est d'ailleurs un des dossiers qui nous occupe actuellement.

En tant qu'individu, devenir membre du CQPF pour des frais minimes, vous permet de joindre votre voix à tous ceux et celles qui pensent que les plantes fourragères sont un élément-clé de l'agriculture durable québécoise.

Pour les entreprises, votre appui financier au CQPF vous positionne socialement comme un joueur soucieux des enjeux rencontrés par sa clientèle.

Le regroupement de chaque voix individuelle et corporative donne au CQPF un effet levier important dans ses interventions.

Je sais qu'il est facile de remettre à plus tard, ou même de laisser les autres parler pour nous... Mais en 2015, il est temps de faire entendre votre voix! Occupons-nous de notre secteur des plantes fourragères!

**Nathalie Gentesse, M.Sc., agr.,**

Belisle Solution Nutrition

Présidente du Conseil québécois des plantes fourragères

<sup>1</sup>Secteur québécois des plantes fourragères : Planification stratégique 2012-2017

# MEMBRES DU ▶ CONSEIL D'ADMINISTRATION



(De gauche à droite) À l'avant : Daniel Houle, Alphonse Pittet, Hélène Brassard, Nathalie Gentesse, Huguette Martel, Martine Giguère.  
À l'arrière : Daniel Lefebvre, Doris Pellerin, Christian Duchesneau, Laurier Doucet.

**Nathalie Gentesse, M.Sc., agr.**  
(Présidente)  
Bélisle Solution Nutrition

**Christian Duchesneau, agr.**  
(Vice-Président)  
SynAgri

**Alphonse Pittet, producteur laitier**  
(Vice-Président)  
La Ferme Pittet Inc.

**Martine Giguère, agr.**  
La Terre de chez nous

**Huguette Martel, agr.**  
MAPAQ

**Daniel Lefebvre, Ph.D., agr.**  
Valacta

**Laurier Doucet, T.P.**  
La Coop fédérée

**Daniel Houle, producteur de foin**  
Ferme Vincennes

**Doris Pellerin, Ph.D., agr.**  
(Trésorier)  
Université Laval

**Pour joindre le secrétariat du CQPF**  
CP 787, Alma (Québec) G8B 5W1  
Tél. : 418 719-9972  
[info@cqpf.ca](mailto:info@cqpf.ca)

## JE DEVIENS MEMBRE DU CQPF

### Membre individuel

Pour les membres corporatifs, cliquez sur [www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/Formulaire-adhesion-corporative-2015.pdf](http://www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/Formulaire-adhesion-corporative-2015.pdf)

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

- Je ne désire pas faire partie du bottin des membres en ligne sur le site du CQPF.
- Inscription comme membre individuel du CQPF pour 2015.

**25,00 \$**, taxes comprises (21,74 \$ plus 1,09 \$ de TPS et 2,17 \$ de TVQ)  
TPS: 87601 5934 RT0001; TVQ: 1201051068

Faire un chèque au montant total à l'ordre du CQPF. Envoyez cette fiche complétée avec votre paiement à :  
**CQPF, C.P. 787, Alma (Québec) G8B 5W1**

[www.cqpf.ca/lecqpf/adhesion](http://www.cqpf.ca/lecqpf/adhesion)

# ► DES NOUVELLES DU CQPF

## Mise en œuvre des priorités de recherche

Comme annoncé sur notre site web, le CQPF a récemment reçu une confirmation d'appui financier du MAPAQ dans le cadre du Programme Innov'Action agroalimentaire. Cet aide vient consolider une démarche entamée il y a un an qui vise à établir un maillage concret et durable entre les chercheurs et les entreprises pour mettre en œuvre des projets de recherche et des actions de transfert, spécifiques aux fourrages et pâturages. L'objectif est simple : permettre un développement concerté de la production fourragère au Québec et répondre aux besoins (prioritaires et futurs) du marché et des producteurs de fourrages c'est-à-dire, les utilisateurs de la recherche.

Un Comité de partenaires du CQPF a donc été mis en place pour valider les priorités de recherche et de transfert, et pour établir des stratégies de mise en œuvre. Le projet débute à peine, mais les attentes sont déjà bien élevées. C'est que les possibilités et les défis du secteur des plantes fourragères sont nombreux! On souhaite améliorer la productivité et la valeur nutritive des fourrages, développer de nouveaux débouchés commerciaux et de nouvelles utilisations, mieux connaître leur valeur économique et écologique et tout ça, en s'adaptant aux nouvelles technologies et aux changements climatiques. La capacité du secteur à faire face à ces possibilités et défis repose en grande partie sur des efforts significatifs et soutenus de recherche et de transfert de technologies.

D'ici décembre 2015, le CQPF et le Comité souhaitent donc élaborer et diffuser une liste de priorités de recherche pour la période s'étalant jusqu'en 2020. Les sujets prioritaires touchant la mise à jour des pratiques et l'application de nouvelles technologies ou de techniques novatrices de production seront également diffusés. Pour y parvenir, une soixantaine de partenaires-clés du CQPF seront

invités à participer à une entrevue téléphonique. À l'hiver 2016, un plan d'action sera mis en place pour fixer les stratégies et les gestes clés afin d'établir un échéancier de mise en œuvre réaliste. Les priorités identifiées doivent véritablement servir à mettre en branle des projets et à ce que des actions de transfert puissent avoir lieu. Et aussi, avant tout chose, les résultats obtenus devront profiter à l'ensemble du secteur.

Lors de la diffusion des résultats, les partenaires du CQPF et certains organismes ciblés par le Comité seront appelés à manifester leur intérêt à initier ou collaborer à la réalisation d'une ou l'autre des priorités listées. Soyez donc à l'affût de ce qui s'en vient et d'ici là, bonne saison de récolte!

**Hélène Brassard**

Directrice générale



Depuis le début mai, vous pouvez suivre les activités et les nouvelles du CQPF sur notre page Facebook.

[www.facebook.com/cqpf1](http://www.facebook.com/cqpf1)



# ► DES NOUVELLES DU CQPF

## Le Réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères - Version 2.0

Depuis plusieurs années, le Réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères au Québec est administré par le CQPF. Jusqu'à maintenant, les essais visant l'enregistrement de nouveaux cultivars de plantes fourragères au Canada et leur recommandation au Québec étaient financés conjointement par les fournisseurs et distributeurs de semences, et le MAPAQ. Les fonds permettaient aux institutions de recherche (Université Laval, Université McGill et Agriculture et Agroalimentaire Canada) de réaliser les essais agronomiques au champ et d'obtenir les données pour supporter ou non l'enregistrement d'un nouveau cultivar. Le CRAAQ, comme partenaire de diffusion, pouvait ainsi publier annuellement la liste des cultivars recommandés.

Or, en 2014, le Règlement sur les semences du Gouvernement du Canada a été modifié faisant en sorte qu'il n'est maintenant plus obligatoire pour les compagnies de semences de soumettre les cultivars de plantes fourragères à des essais préalables à leur enregistrement auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Puisque le Réseau d'essais se concentrait surtout sur l'évaluation du rendement des différents cultivars soumis par les compagnies de semences, le modèle actuel doit faire l'objet d'une réflexion pour le faire évoluer en fonction de cette nouvelle réalité.

Ainsi, la possibilité d'étendre les essais à d'autres données de performance doit être réfléchi. Les essais de cultivars pourraient servir non seulement pour les recommandations basées sur le rendement, mais également à évaluer divers caractères et différentes pratiques agricoles pouvant aider les producteurs québécois à obtenir des fourrages répondant aux besoins de leur entreprise. Une telle refonte du Réseau aurait le double avantage de mieux cadrer avec les mandats de développement, d'innovation et de transfert des institutions impliquées au Réseau.

Un exercice de consultation est donc en cours afin d'identifier les besoins des partenaires et leur intérêt à soutenir les essais de cultivars au Québec. Pour permettre cette consultation et pour réfléchir à un nouveau modèle de financement, le CQPF a mis en place un groupe de travail auquel les associations de producteurs, les semenciers et les membres de l'Atelier cultivars du CRAAQ vont pouvoir participer. Un sondage destiné aux producteurs-utilisateurs des recommandations a été élaboré par ce groupe de travail.

Nous invitons les producteurs de plantes fourragères à prendre une minute de leur précieux temps, en cette période des semis, pour le remplir en ligne à : <https://fr.surveymonkey.com/s/F37VKV6>

Bref, le Réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères est une composante importante du paysage agricole québécois depuis plusieurs décennies. Pour en assurer la continuité, le CQPF a saisi l'opportunité de le repenser, de le mettre au goût du jour...

**Hélène Brassard**

Directrice générale



# ► DES NOUVELLES DU CQPF

## Offre de visibilité dans le Répertoire Foin de commerce

Les dernières statistiques d'utilisation du site web du CQPF indiquent que le Répertoire Foin de commerce arrive au 2<sup>e</sup> rang de nos pages consultées après la page d'accueil. Du 1<sup>er</sup> janvier au 27 avril 2015, c'est plus de 1 030 pages vues soit 17% du total des consultations.

Une entreprise qui désire s'annoncer sur le Répertoire Foin de commerce en tant que producteur et commerçant, doit adhérer au Forum québécois du foin commercial : <http://www.cqpf.ca/le-foin-de-commerce/repertoire>

Par contre, une autre option est offerte :

- si vous êtes courtier, transformateur ou transporteur;
- si vous effectuez des travaux à forfait;
- pour les laboratoires d'analyse de fourrages;
- pour les conseillers ou représentants en équipes, en semences ou en engrais.

Il est en effet possible de faire paraître votre entreprise dans le Répertoire Foin de commerce en tant qu'annonceur uniquement. Les coûts sont de 75 \$ pour les membres du CQPF et de 150 \$ pour les non-membres.

Pour plus de détails, contacter la direction du CQPF ou rendez-vous sur : <http://www.cqpf.ca/le-foin-de-commerce/repertoire/formulaire>

## Mission dans les États de New York et de Pennsylvanie

Le Forum québécois du foin commercial du CQPF organise, avec la collaboration du Hay Export Committee de l'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF), une mission de foin commercial sur la Côte Est des États-Unis. L'activité se déroulera à l'automne, du dimanche 25 au jeudi 29 octobre 2015. L'itinéraire prévoit :

- un premier coucher dans la région de Syracuse
- des visites de producteurs laitiers et de courtiers
- la participation à un encan de foin en Pennsylvanie (Wolgemuth Auction)
- des visites d'entreprises dans la région de Lancaster en Pennsylvanie
- des visites d'éleveurs de chevaux, au nord de l'État du Maryland
- des visites de courtiers/distributeurs dans la région de Saratoga Springs.

La priorité d'inscription à cette mission est donnée aux adhérents du Forum québécois du foin commercial jusqu'au 15 juin 2015. Après cette date, les autres membres du CQPF pourront s'inscrire s'il reste encore des places de disponibles.

Pour plus de détails, contactez la direction du CQPF ou pour s'inscrire, retournez le formulaire disponible en ligne par courriel à [info@cqpf.ca](mailto:info@cqpf.ca)

[http://www.cqpf.ca/images/CQPF/foin-commerce/Formulaire\\_Inscription\\_Mission\\_Forum2015.pdf](http://www.cqpf.ca/images/CQPF/foin-commerce/Formulaire_Inscription_Mission_Forum2015.pdf)

**Hélène Brassard**  
Directrice générale

## Le réseau La Coop

c'est plus de 250 experts-conseils en productions végétales et animales, disponibles pour accompagner les producteurs agricoles dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Découvrez l'étendue du réseau : [www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)



Vivez l'effet de la coopération

# ► DES NOUVELLES DU CQPF

## Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF)

### Nomination du directeur général de l'ACPF

En avril 2015, l'ACPF annonçait la nomination de M. Cédric MacLeod, de Fredericton (Nouveau-Brunswick) comme nouveau directeur général.

« Nous sommes très heureux de l'arrivée de Cédric à titre de directeur général, a affirmé Doug Wray, président de l'ACPF. Il a une solide expérience du secteur des plantes fourragères et une grande expérience de travail. Nous sommes convaincus que par son leadership, il saura promouvoir l'industrie des plantes fourragères, et relever les défis et les opportunités qui se présenteront à lui. »

Cédric a obtenu son diplôme post-secondaire en agriculture en Nouvelle-Écosse et sa maîtrise en sciences du sol à l'Université du Manitoba. Il cumule plus de neuf ans d'expérience entrepreneuriale, notamment comme président de MacLeod Agronomics, un cabinet de services-conseils agroenvironnementaux. De plus, lui et son épouse possèdent et exploitent Local Valley Beef, un ranch de bovins nourris à l'herbe dans l'ouest du Nouveau-Brunswick. Il a une longue et bonne connaissance de l'utilisation des rotations en pâtures extensives de longues saisons et des systèmes intégrés en production fourragère.

Cédric a également une expérience de travail considérable avec les conseils nationaux et provinciaux; il a siégé au conseil d'administration et a été directeur général des forums des jeunes agriculteurs pour le Nouveau-Brunswick et pour le Canada.

Cédric entrera en poste à temps partiel, dès la première semaine de juin.



M. Cédric MacLeod, de Fredericton

## Le 6<sup>e</sup> congrès annuel de l'ACPF

**Se tiendra du 17 au 19 novembre 2015,  
À l'hôtel Sheraton de Saskatoon, en Saskatchewan.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**M. Cédric MacLeod,**  
Directeur général de l'ACPF  
466, Queen Street, Wilmot Alley Fredericton, NB  
E3B 1B6  
Tél.: 506 260-0872  
[cedric@macleodagronomics.com](mailto:cedric@macleodagronomics.com) ou

**M. Doug Wray,**  
Président de l'ACPF  
Tél.: 403 850-7643  
[dlwray@hotmail.com](mailto:dlwray@hotmail.com)



## Reconnaître et supporter une agriculture durable et innovante

Dernier de la série de 3 articles du delta<sup>(1)</sup>

Tous sont d'accord, producteurs, chercheurs et experts : les plantes fourragères pérennes dans la rotation assurent des sols productifs et en santé, autant en regard de l'érosion que de la qualité et de la productivité à court terme et dans la durée. Il y a plus, la dégradation des sols et l'apport de sédiments dans les cours d'eau hypothèquent le patrimoine de l'ensemble de la société. Plusieurs conférenciers au congrès de l'ACPF en novembre ont étayé les impacts positifs des plantes fourragères pérennes sur les sols et l'environnement<sup>(2)</sup>. Alors, avec une telle évidence et un tel agrément sur la valeur des plantes pérennes dans la durabilité du patrimoine, pourquoi les boude-t-on?

En Montérégie, les cultures annuelles occupent 80 % des surfaces cultivées. Dans la province, c'est maintenant plus de 50 %. Les plantes pérennes disparaissent comme peau de chagrin. Bien sûr, il y a l'attrait de la nouveauté. Le chanvre, l'asclépiade, le lin...wow, on innove. Les plantes fourragères, c'est vieillot, c'est le passé. Et, il faut bien le dire, tout le système est bâti sur les grains. On ne peut pas blâmer le producteur. Rien n'est fait pour sortir du paradigme des cultures annuelles. Des programmes gouvernementaux aux organisations de producteurs en passant par

les fournisseurs : Hors des grains point de salut! Même la FPCCQ, pour être bien certaine que des plantes pérennes ne viendront pas se glisser dans le vocable <commercial>, s'appelle dorénavant les Producteurs de grains du Québec...faut le faire. N'est-ce pas la responsabilité des dirigeants d'avoir de la vision? Si le discours sur la durabilité veut dire quelque chose, il faut agir pour le long terme.

### De Pigou<sup>(3)</sup> à Godbout<sup>(4)</sup>

*Les externalités, comme les décrit Pigou, sont les effets collatéraux positifs ou négatifs des actions des entreprises ou des individus sur les tiers. Selon cet économiste keynésien du début du 20<sup>e</sup> siècle, de telles externalités peuvent se solder par un déficit ou un bénéfice pour la société. Ce rendement social doit être pris en considération si l'on vise un maximum de bien-être pour l'ensemble de la société. Aussi, il considère que de tels effets, certains positifs d'autres négatifs, doivent être inclus dans le calcul du bénéfice social net découlant de l'emploi de cette ressource. Pigou rajoute : Il est possible pour l'État d'enlever les divergences dans tout domaine, par des incitations extraordinaires ou des restrictions ▶*



# ► CHAMP LIBRE

*extraordinaires. On pense bien sûr à des taxes ou subventions....l'exemple type des externalités négatives est celui des dommages environnementaux causés par l'exploitation des ressources...*

Pas de doute, les rotations avec les plantes fourragères pérennes entraînent des externalités positives. Autant pour la qualité de la ressource eau que pour la conservation et productivité des sols.

Sans faire référence à Pigou, Godbout emprunte la même logique dans l'étude qui vient d'être déposée au gouvernement Couillard. Godbout suggère une réforme Écofiscale. Il est évidemment question de taxer les externalités négatives... *Taxes qui viseraient à mieux refléter les véritables coûts économiques, environnementaux et humains...* Il ajoute : *Que l'écofiscalité comporte des avantages pour corriger les imperfections du marché en permettant, entre autres, d'incorporer dans les prix les coûts des externalités négatives.* Godbout serait certainement d'accord pour supporter les externalités positives.

J'imagine fort bien que l'on incorpore la valeur des externalités positives dans les différents programmes Agri offerts aux producteurs de cultures commerciales qui consacraient disons 15 ou 20% de leurs superficies en plantes fourragères

pérennes. D'ailleurs, Pigou le suggérait : *Le gouvernement devrait donc subventionner des individus ou entreprises s'adonnant à des activités qui bien qu'elles leur occasionnent des frais ou d'autres inconvénients produisent des bénéfices pour la communauté sans que celle-ci ait à déboursé quoi que ce soit pour les obtenir.* J'ajouterais, dans le cas qui nous concerne, des bénéfices pour la préservation du patrimoine eau et sols.

Les plans agroenvironnementaux de fertilisation, bilan phosphore et autres REA, sont imposés aux producteurs pour gérer des externalités négatives. Le paysage agricole a changé. La connaissance des effets environnementaux des cultures annuelles également. L'immense valeur des plantes fourragères pérennes a des assises scientifiques solides. Il est temps d'adapter nos programmes et reconnaître aux producteurs de cultures commerciales qui feront l'effort d'inclure les plantes fourragères dans leur rotation, la valeur des externalités positives. Ce serait une belle manière de concrétiser la signification de l'année internationale des sols. Dans la même logique, n'est-il pas également temps de reconnaître que les plantes fourragères, lorsque produites pour le commerce, sont des cultures commerciales?

**Germain Lefebvre, agr.**

(1) Écho fourrager 2013 #1 et 2014# 1

(2) <http://www.canadianfga.ca/events/event-proceedings-2/2014-event-proceedings-bromont-quebec/>

(3) Le Devoir 14-15 juin 2014 PPB6 - Extraits textuels : texte de Jean-Claude Cloutier

(4) Le Devoir 25 mars 2015 PPB1 - Extraits textuels : texte de Éric Desrosiers

Le  
**savoirlaitier**  
à votre portée

CENTRE D'EXPERTISE EN  
PRODUCTION LAITIÈRE

**1-800-BON LAIT**

WWW.VALACTA.COM

valacta



# ► LA RECHERCHE EN BREF

## COUPER PLUS TÔT, EST-CE PROFITABLE?

Couper plus tôt, et ainsi réduire les intervalles entre les coupes, permet de produire un fourrage de meilleure qualité. Il est bien connu par contre que l'amélioration de la valeur nutritive se fait aux dépens du rendement en fourrage et que des intervalles courts entre les coupes peuvent réduire la persistance des espèces fourragères. Est-ce vraiment avantageux de couper plus tôt? Des chercheurs norvégiens se sont penchés sur cette question en utilisant un modèle d'optimisation pour fermes laitières. Ils ont ainsi comparé un système à trois coupes faites au stade montaison à un système à deux coupes faites au stade pleine épiaison pour la production d'ensilage de graminées dans deux régions contrastées. Ils ont conclu qu'il n'y a pas de gestion de coupe qui représente la meilleure option pour toutes les fermes laitières de la Norvège. La gestion de coupe permettant de maximiser le profit dépend de plusieurs éléments, dont la disponibilité des terres et les autres coûts fixes (p. ex. quota). Ainsi, contrairement aux fermes laitières des basses terres, les fermes laitières situées en régions montagneuses ne bénéficiaient pas d'une gestion plus intensive étant donné le manque de terres disponibles pour compenser la diminution de rendement.

*Source: Flaten et coll. 2015. Agricultural Systems 136:85-95.*

## DE L'ENSILAGE DE MILLET PERLÉ POUR REEMPLACER L'ENSILAGE DE MAÏS

Du millet perlé et du millet perlé sucré récoltés au stade végétatif le 24 juillet à Sainte-Anne-de-Bellevue (26 et 25% MS, 58 et 60% NDF, 38 et 38% ADF, et 13 et 13% PB, respectivement) et mis en silo de type Ag-Bag ont été comparés à de l'ensilage de maïs (35% MS, 37% NDF, 20% ADF, et 10% PB). Trois rations expérimentales contenant 37% d'un de ces trois ensilages, 30% d'ensilage de luzerne et 32% de concentrés ont été servies à 15 vaches de début et de milieu de lactation. Dans ces circons-



tances, la consommation de MS était plus élevée lorsque les vaches recevaient la ration à base d'ensilage de maïs (24,4 kg/jour) plutôt que celles à base d'ensilage de millet perlé (22,7 kg/jour) ou de millet perlé sucré (22,8 kg/jour). La production laitière corrigée pour la teneur en énergie du lait était de 38,0, 35,2 et 37,0 kg/jour lorsque les vaches recevaient la ration à base d'ensilage de maïs, de millet perlé, et de millet perlé sucré, respectivement. L'ensilage de millet perlé pourrait donc représenter une alternative à l'ensilage de maïs en région à plus faible accumulation d'unités thermiques maïs.

*Source: Brunette et coll. 2014. Journal of Dairy Science 97:6440-6449.*

# ► LA RECHERCHE EN BREF

## LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AFFECTERONT-ILS LA QUALITÉ DES FOURRAGES?

La teneur en CO<sub>2</sub> atmosphérique, la température moyenne et la variabilité interannuelle de la température et des précipitations devraient augmenter de manière significative d'ici la fin du 21<sup>ème</sup> siècle. On peut s'attendre que ces changements affectent les rendements des cultures fourragères, mais qu'en est-il de la qualité des fourrages? Une synthèse détaillée de plusieurs études sur le sujet a été réalisée par des chercheurs européens. Leur méta-analyse a révélé que l'augmentation du CO<sub>2</sub> atmosphérique n'avait pas d'effet sur les teneurs en glucides structuraux (ADF et NDF) et la digestibilité, augmentait la teneur en glucides non structuraux (sucres) de

25% et diminuait la teneur en N de 8% du fourrage des prairies des montagnes et des régions méditerranéennes. Il n'y avait pas d'effet consistant du réchauffement sur les teneurs en N, en sucres solubles, et en glucides structuraux ou sur la digestibilité du fourrage. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour examiner les effets combinés des augmentations de CO<sub>2</sub> et de températures de même que des variations des précipitations.

*Source: Dumont et coll. 2015. Grass and Forage Science 70:239-254*

**Gaëtan Tremblay et Gilles Bélanger**

Chercheurs, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

## À METTRE À VOTRE AGENDA

- **Tournée des plantes fourragères du CRAAQ,**  
mercredi et jeudi les **3 et 4 juin 2015** dans les Hautes-Laurentides – Outaouais.  
Consulter le programme sur [www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca).
- **Journée à foin du CQPF : semoir, semis et sursemis.**  
Le **22 septembre** prochain à l'ITA de La Pocatière.
- **Colloque sur les plantes fourragères,**  
Le **9 décembre 2015** à Drummondville.

*EX* **TRAIRE**  
**LE LAIT DES**  
**FOURRAGES**

  
Le savoir-faire

1 800 361-7082 • [www.belisle.net](http://www.belisle.net)   
**Belisle** en nutrition animale

## ▶ GRANDS PARTENAIRES



## ▶ PARTENAIRES PLATINE



## ▶ MEMBRES ASSOCIÉS

Ag-Pro Inc.

Agribrands Purina Canada

Agri-Marketing Corp.

Agrinova

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Garage Wendel Mathis inc.

Kuhn Farm Machinery Inc.

Kverneland Group Canada Inc.

Laboratoire Analyse Nira Inc.

LACTECH

La Coop Purdel

La Terre de chez nous

Nutreco Canada

Nutrinor

Pedigrain

Pioneer Hi-Bred Ltd

Semican

SOLENO inc